SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 AOUT 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un du mois de aout à vingt et une heures et zéro minute le conseil municipal de Marcé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire du Conseil Municipal, sous la Présidence de M Marc SOREAU, Maire de Marcé.

Etaient présents

NOMS et Prénoms	Signatures	Observations
SOREAU Marc	x	
GERLAND Julien	x	
MARBACHER Emmanuelle	x	
VERGER Mickaël	x	
ALZI Bryan		Absent
DAINVAUX Justine	x	
HAMELIN Mylène	x	
LEMEUNIER Quiterie	x	
LESSIAU Flavie	x	
MONCHO Carine	x	
PAUZET Guy		Absent
POUPLIN Thierry	x	
RÉMIAT Guillaume	x	
SAGE Antony	x	
VOISIN Pierrette	x	

Secrétaire de séance : VERGER Mickaël

La séance est ouverte à 21h00

Observations au compte rendu de la dernière réunion : Néant

DESIGNATION DES CANDIDATS AUX 5 COMITES CONSULTATIFS DE LA CCALS

M GERLAND et M le Maire informent que suite au dernier conseil communautaire les 5 comités consultatifs de la CCALS ont été créés. M le Maire sollicite le recueil des candidatures pour constituer ces différents comités.
Conformément au règlement intérieur adopté, M le Maire précise que chaque commune sera prioritairement représentée par un de ses élus communautaires ; et qu'à défaut de représentation des élus communautaires de leur commune, les conseillers municipaux seront nommés par le Maire.
Apres consultation, le Conseil Municipal décide, à 13 voix pour, de retenir les candidatures et nominations suivantes :

- Comité Transition écologique et territoire : M Antony Sage / Suppléante Mme Dainvaux Justine
- Comité Aménagement et Habitat : M Soreau Marc / Suppléant : M Pouplin Thierry
- Comité Solidarités, Santé et Services aux habitants : Mme Emmanuelle Marbacher/ Suppléante : Mme Lessiau Flavie
- Comité Développement Economique, Tourisme et Attractivité : M Mickaël Verger/ Suppléantes : Carino Moncho et Mylène Gaucher
- Comité Cohésion Territoriale, Mutualisation et Ressources: M Julien Gerland

INSTAURATION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

M le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation. M le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à 13 voix pour, d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

CHEMIN DU MORTIER

M le Maire rappelle l'historique de ce dossier évoqué lors de la dernière réunion du conseil municipal. Il informe le Conseil Municipal que ce chemin est bien communal

FESTIV'ALS

Le Festiv'ALS est le festival de la CCALS qui se déroule chaque année sur une commune du territoire communautaire. Celui-ci a lieu généralement le dernier week-end de mai. M Le Maire, M Alzi, Mme Marbacher ont pu participer à une concertation quant aux candidatures des communes désireuses d'accueillir le festival. Les échanges et l'intervention de Mme Bigot (agent de la CCALS) ont permis de clarifier les modalités d'organisation et les missions dédiées aux communes
Lors de ses échanges, il a été acté que : La commune de Durtal soit porteuse de l'organisation en 2027 .
La commune de Marcé s'est engagée à l'accueil du festival en 2028
M Le Maire précise qu'il s'agit d'un festival organisé par la CCALS avec le soutien des communes accueillantes et qu'il est gratuit.

POINT TRAVAUX SALLE RENE GASNIER

M Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a du retard pour les travaux de finition. Il informe qu'une réunion de fin de travaux se tiendra le 3 septembre en présence des artisans, et invite les élus municipaux à participer à cette réunion. L'inauguration de la Salle Réne Gasnier se tiendra le 12 septembre à 11h30

NOUVELLE ASSOCIATION

M VERGER informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle association loi 1901 « Zygène Grands Chênes » a été récemment créée le 23 juillet 2026. Cette organisation se consacre à la préservation de la biodiversité locale et au partage de connaissances vertes. Un temps de rencontre est envisagé entres les élus et les fondateurs de l'association.

REFLEXION DENOMINATION DU PARKING DE L ECOLE

Mme MARBACHER soumet l'idée au Conseil Municipal d'envisager la dénomination de la place réservée au stationnement proche de l'école. Ce point fera l'objet d'une concertation ultérieure, le Conseil Municipal souhaitant associer les habitants de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

M REMIAT interpelle le Conseil Municipal au sujet de l'installation de résidences mobiles sur un terrain communal situé au niveau du city stade et à proximité des habitations. Il souligne avoir été interpellé par des habitants de la commune sur la gène que cette présence occasionne. Il demande à ce que cet accueil puisse se faire sur un autre terrain.

M le Maire souligne que concernant la compétence de l'accueil des gens du voyage, l'EPCI n'est pas en conformité et ne répond pas au schéma départemental. Il précise que la municipalité ne peut faire valoir des procédures d'évacuation d'office et d'urgence

En conséquence de la non-conformité de l'EPCI, M le Maire rappelle que les communes de moins de 5000 habitants, bien que non astreintes à une obligation légale d'accueil, doivent respecter une obligation d'accueil temporaire des gens du voyage.

Date à retenir : prochaines séances le 21 Septembre 2026 à 20h et le 6 Octobre 2026 à 20h
L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 23h00

La secrétaire de séance
Mickaël Verger